

DISPOSITIF D'APPUI, DE COORDINATION, D'ÉVALUATION ET DE PREVENTION DES PARCOURS

DACEP

**Une offre au service de
la fluidité des parcours
des jeunes**



Le cadre d'intervention du DACEP

Apporter un premier espace d'écoute et d'échange auprès du jeune ayant une notification DITEP, de ses parents et des partenaires

- Agir en prévention en faveur de l'enfance et de la petite enfance en inclusion élémentaire et maternelle
- Evaluer la situation pour maintenir et soutenir le jeune dans son environnement scolaire et social
- Proposer un appui en étant ressource et soutien pour les partenaires du territoire (Education Nationale, DDEC, Sarthe Autonomie, EPSM, Aide Sociale à l'Enfance)
- Coordonner les parcours des jeunes notifiés, en attente de l'être ou les jeunes sortant du dispositif

Favoriser un parcours inclusif par une écoute, une évaluation, un soutien, une « 1^{ère} réponse » et une coordination.

Le DACEP, une intervention sur trois axes :

- Gérer la liste d'attente du Dispositif Itep intégré en évaluant les situations notifiées et en proposant si besoin une 1^{ère} réponse pour éviter toutes formes de rupture de parcours
- Proposer un suivi aux jeunes en fin de mesure d'accompagnement du dispositif ITEP sur une durée de 3 ans.
- Intervenir en prévention auprès des enfants âgés de 3 à 7 ans faisant l'objet d'un maintien en Grande Section.

Les missions

- Evaluer les besoins à travers 3 axes :
 - Accueillir la famille (Entretiens, Visites à domicile, soutien, orientation...)
 - Contacter les partenaires (ASE, CMP, EN, Sarthe Autonomie...)
 - Mener des observations et/ou des appuis dans différents les lieux d'accueil des enfants (Ecole, péri scolaire, centre aéré, cantine)
- Proposer une première réponse aux jeunes inscrits sur liste d'attente et à leur famille.
- Etre l'interlocuteur privilégié des jeunes et de leurs familles sortant Dispositif ITEP (suivi à 3 ans)
- Agir en prévention auprès des enfants faisant l'objet d'un maintien en Grande Section par un appui, une évaluation ou une 1^{ère} réponse

Les objectifs

Réaliser une évaluation globale de la situation par l'équipe interdisciplinaire DACEP pour identifier les besoins, les potentialités et les limites. Réfléchir et proposer des premières réponses

- Prioriser les situations orientées par Sarthe Autonomie sur le Dispositif ITEP intégré des jeunes présentant des troubles du comportement et de la conduite
- Apporter une lisibilité auprès des partenaires sur nos critères d'admissions et de gestion de la liste d'attente du dispositif ITEP
- Donner une 1^{ère} réponse suivant le triptyque « attentes, évaluation, réponses » afin de prévenir les risques de rupture de parcours
- Renforcer la stratégie préventive sur la question de la petite enfance (3 à 7 ans)
- Évaluer et impulser une dynamique coopérative pour un projet ajusté aux besoins du jeune

Un cadre légal pour une articulation autour des besoins singuliers des jeunes

Le cadre visera à :

- Permettre à l'enfant d'accéder à l'ensemble de ses droits fondamentaux, lui faciliter son inclusion sociale et favoriser l'expression de sa pleine citoyenneté – **Art. D.142-1 du décret n°2017 relatif à la définition du Travail Social**
- Individualiser le projet de vie de l'enfant en associant la famille – **Art. 7 de la loi n°2002-2**
- Préciser que le handicap n'est pas une entrave au déroulement de vie de chacun, mais que chaque enfant a le droit à une scolarisation en milieu ordinaire proche de son domicile - **Loi n°2005-102**
- Promouvoir l'accès à l'inclusion scolaire pour tout enfant en situation de handicap - **Plan Régional de Santé 2023-2028**
- Fluidifier les parcours par le déploiement de réponses aux jeunes en attente de places sous forme de SESSAD dits de coordination – **Communiqué de presse ARS Pays de Loire du 7/09/2020 intitulé « la rentrée scolaire pour tous »**
- Garantir que tous les professionnels travaillent dans une logique et une culture de parcours - **Rapport Piveteau de 2014**
- Baser le travail partenarial sur la confiance pour que chacun puisse s'y inscrire et s'y investir dans le cadre de ses missions en complémentarité - **Instruction du 2 Juin 2017**
- Transformer l'offre d'accompagnement des personnes – **circulaire du DGCS/3B/2017/148 du 2 Mai 2017**

COORDONNEES DISPOSITIF

DITEP "Les Aubrys"

Hébergement – Accueil de Jour – SESSAD - EMAAS—DACEP

193 Route de Réveillon – BP 21

72470 CHAMPAGNE

☎ : 02 43 54 12 30

✉ : secretariat.itep@lesaubrys.fr

DITEP "Le Jallu"

Hébergement – Accueil de Jour – SESSAD

1 rue Julien Fortin

72110 SAINT COSME EN VAIRAIS

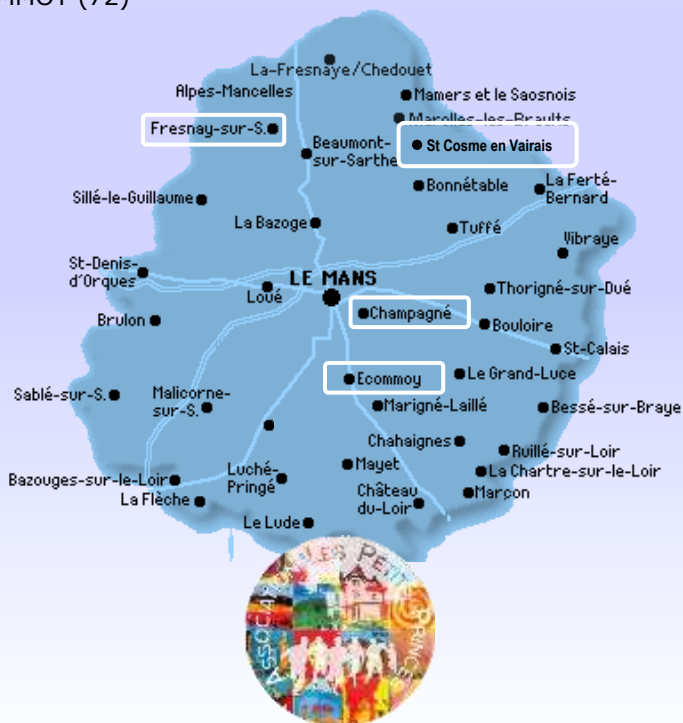
☎ : 02 72 88 34 50

✉ : secretariat.itepro@lesaubrys.fr

Bureaux de proximité

FRESNAY SUR SARTHE (72)

ECOMMOY (72)



www.dispositifiteplesaubrys.fr